

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024

ID : 021-200049914-20240305-24_06-DE



DELIBERATION n° 24-06 CONSEIL SYNDICAL

Séance du 05/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 13

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation

27/02/2024

Date d'affichage

27/02/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

12/03/2024

et publication du :

12/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SOLLER Jean-Luc.

Etaient présents :

M. BATAILLON Alban, Mme BREBANT Laurence, M. CHAUMATTE Frédéric, M. DUBOIS Stéphane, M. GAILLARD Hervé, M. IMBERT Alain, M. MORDANT Nicolas, M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. PERNET Yannick, M. SIMONNET Jean-Louis, M. SOLLER Jean-Luc, Mme VIROT Fabienne

Etai(ent) absent(s) :

M. BRIOT Etienne, M. ERTUGRUL Ali, M. GAUTIER Michaël, M. MOULIN Louis, M. MOULIN Maxime

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PATIN Julien

Objet : Devis reliure registres délibérations 2020-2021-2022

Le Président présente le devis de l'atelier de reliure "L'oiseau bleu" concernant les registres de délibérations des années 2020-2021 et 2022.

La prestation s'élève à 509.80 € HT.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité:

- de valider le devis de "l'Oiseau bleu" pour un montant de 509.80 € HT
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette prestation
- d'inscrire ce montant au budget primitif 2024

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOSNE

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Le Président,
Jean-Luc SOLLER

